RAPPORT DE GESTION

Sur les Comptes consolidés

Exercice clos 31/12/2024

UNIVERSITÉ Clermont Auvergne

I- PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Les principaux projets en cours en 2024 sont les suivants :

- **Le projet CAP-20-25 labellisé I-SITE ((Science-Innovation-Territoire-Economie)** dans le cadre de la 2ème vague du Programme d'Investissement d'Avenir.

Ce projet a été piloté par l'Université Clermont Auvergne et associe des établissements et organismes d'enseignement supérieur et de recherche du site Clermontois (SIGMA Clermont, VetAgro Sup, AgroParisTech, Ecole nationale d'architecture, CNRS, INRA, IRSTEA, INSERM), de nombreux acteurs socio-économiques et des collectivités territoriales.

Il a fait l'objet d'une convention de préfinancement entre l'Etat, l'ANR et l'UCA signée le 13 avril 2017 octroyant 5 M€ à l'université pour mener le projet. La convention d'aide attributive signée le 29/12/2017 a octroyé à l'université un financement versé par l'ANR de 40 M€ dont 29,9 M€ pour l'initiative et 10,11 M€ pour les 3 labex CLERVOLC, IMOBS3 et IDGM+. Le labex IDGM+ est géré par la Fondation pour les Etudes et recherches sur le développement international (FERDI) ; les financements reçus pour ce labex sont des recettes d'intervention en nom propre reversées à la FERDI.

Après une période probatoire, le Projet « Cap 20-25 » a été définitivement validé par décision du Premier ministre n°2022-SESRI du 22 mars 2022. Une convention de dévolution (n°ANR -16-IDEX-0001) signée le 31 mars 2022 transfère une dotation non consommable de 356,88 M€ à l'établissement qui se décompose comme suit :

- LABEX : 74,12M€
- PIA 1 : 45 M€
- PIA 2 : 237,78 M€

Un 1er transfert définitif a été effectué le 1er avril 2022 à hauteur de 321,1 M€ ; il est rémunéré au taux de 3,413% (PIA 1 et LABEX) et 2,946% (PIA 2). Les intérêts sont versés par l'Etat chaque trimestre au prorata temporis de la période écoulée.

Un 2nd transfert définitif de 35,69 M€ était soumis à la condition que l'INP Clermont Auvergne soit pleinement intégré à l'Université Clermont Auvergne avant la fin de l'année 2023. Cette intégration a été réalisée par la publication du décret n°2024-3 du 2 janvier 2024. Le second transfert a donc été effectué en 2024. Les intérêts générés par ce 2nd transfert sont versés par l'ANR de manière semestrielle au même taux que le 1er versement.

La dotation non consommable a été inscrite au bilan en compte d'avance de l'Etat pour le montant attribué de façon pérenne. Les intérêts de cette quote-part sont comptabilisés à l'avancement conformément aux modalités de comptabilisation des financements soumis à conditions attribués dans le cadre de conventions pluriannuelles. Les intérêts relatifs à la quote-part de dotation non

dévolue sont également enregistrés à l'avancement en l'absence de schémas de comptabilisation précis arrêtés par l'Etat.

- **Le Projet Cap GS** retenu en 2020 dans le cadre de l'appel à projets « Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence (SFRI) » du PIA3 ; il rassemble sept filières en Master et Doctorat autour des thématiques sur les enjeux sociétaux tels que le développement international et la productions durables, la qualité de vie des populations humaines, la préservation de l'environnement et l'adaptation aux risques naturels « concevoir des nouveaux modèles de vie et de production durable » ; montant de l'opération :16.24 M€ ; financement 12 M€.

- **Le projet CAP ART** a été retenu dans le cadre de l'AAP IDéES du PIA III. Il a pour objectif de développer des projets partenariaux à forte visibilité sur les départements auvergnats, à partir des campus territoriaux de l'Université Clermont Auvergne ; montant de l'opération : 3 M€ ; financement : 3 M€.

- Dans le cadre du **Programme d'accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ASDESR)** financé par l'ANR à hauteur de 1.58 M€, le projet structurant CAP RUPTURE coordonné par CAP Europe, rassemble l'EPE UCA, le CNRS, l'INSERM, INRAE et VetAgro Sup ; ce projet a pour objectif de structurer pour le site Clermont Auvergne un guichet Europe au périmètre transversal pour l'accompagnement des porteurs de projets européens, de développer des actions de réseautage et de détection d'opportunités pour améliorer la participation du site dans les réseaux d'influence et de structurer un « Parcours vers l'Europe » en proposant des mesures incitatives aux chercheurs et enseignants-chercheurs de l'UCA.

- **Le projet FAMOUS** : il a été retenu dans le cadre de la 1ère vague de l'AMI CMA ; il est porté par l'UCA sur le campus d'Aurillac. Labellisé « Compétences et Métiers d'Avenir » dans le cadre du programme France 2030, il vise à développer la formation en lien avec les entreprises du territoire dans le domaine de la microbiologie industrielle et de la fermentation. Montant du financement : 1.83 M€

- **Le projet France ORBIMOB** : retenu dans le cadre du Volet 2 de l'AMI CMA, il a pour objectif l'émergence de nouvelles mobilités durables à différentes échelles sur les territoires urbains, périurbains et ruraux ; il s'articule autour de quatre grandes thématiques : transitions technologique et juridique, infrastructures de mobilités, relations entre mobilité et territoires, ainsi que la santé. Subvention versée par la Caisse des Dépôts et des Consignations : 7 M€.

- **L'Alliance ARTEMIS** : projet d'université européenne, porté par un consortium de huit établissements dont l'Université Clermont Auvergne est coordinatrice. Ce projet a été sélectionné par la Commission européenne comme initiative « Université européenne » et a reçu un cofinancement de 8,64 millions pour quatre ans. Le consortium comprend 8 universités européennes localisées en Allemagne, Belgique, Estonie, Grèce, Italie, Norvège et en Roumanie ainsi que 80 partenaires.

Les opérations immobilières : après l'ouverture du KAP Learning Centre, mis en service en 2024 (dont la valeur comptable brute à la clôture de l'exercice s'élève à 23.14 M€), l'UCA poursuit sa politique immobilière avec deux nouvelles opérations inscrites au budget initial de l'exercice 2025 : la restructuration du bâtiment Mitterrand (opération estimée à 30 M€) et la réhabilitation du bâtiment Gergovia (UFR LCSH – opération estimée à 50 M€).

L'établissement a signé le 9/11/2022 une convention de **délégation de maîtrise d'ouvrage** avec l'ENSA de Clermont-Ferrand qui lui confie la maîtrise d'ouvrage d'une opération relative à la création d'un espace restauration et l'agrandissement d'un laboratoire de recherche (coût de l'opération : 2 M€

TTC). Cette convention a fait l'objet de 2 avenants signés en 2024, l'un modifiant les missions du mandataire en lui attribuant la réalisation de l'ensemble des diagnostics ainsi que toutes les prestations intellectuelles et le second modifiant le montant du projet qui est porté à 3.6 M€ TDC hors option et 3.75 M€ TDC.

CLERMONT AUVERGNE INNOVATION (CAI)

Clermont Auvergne Innovation est une filiale dont l'université détient 99.28 % du capital.

L'université Clermont Auvergne assure la présidence de la SAS CAI. Cette structure qui a pour origine une Société d'accélération du transfert de technologie (SATT) envisage un nouveau modèle global d'innovation et de transfert de technologie pour les entreprises et/ou porteurs de projets en cohérence avec la stratégie de CAP 20-25 sur le territoire clermontois. Par convention signée le 7 avril 2022 modifiée par avenants, l'université Clermont Auvergne délègue à CAI ses activités relevant de l'exploitation des brevets et licences et de la commercialisation de ses activités de recherche. Les activités de CAI s'articulent également autour du transfert de technologie, de la création et de l'accélération d'entreprises et de technologies innovantes. Elle accompagne les laboratoires de recherche du territoire dans la recherche de partenaires.

CIDECO

Pour rappel, la société CIDECO a obtenu en 2023 le bénéfice du régime fiscal et social du statut de Jeune Entreprise Innovante.

A ce titre, la société bénéfice d'une exonération de la moitié de son impôt sur les sociétés pour l'exercice 2024. La société bénéficie en outre d'un allégement des cotisations sociales représentant 93.228 € au titre de 2024.

La société a comptabilisé dans ses comptes un Crédit Impôt Recherche de 185.624 € au titre des dépenses de recherches effectuées en 2024.

Les projets de R&D réalisés en interne par la société en 2023 et porté à l'actif au 31 décembre 2023 pour 163.077 € ont été amortis à compter du 1er janvier 2024 pour une durée de 5 ans.
Les projets de R&D en cours réalisés en interne par la société en 2024 ont été portés à l'actif au 31 décembre 2024 pour 172.757 €. Ils seront amortis à compter du 1er janvier 2025.

CNEP

Aucun fait significatif intervenu au cours de l'exercice nécessitant une mention particulière dans l'annexe.

II- PRESENTATION DU GROUPE

Le périmètre de consolidation comprend les entités suivantes :

Entité	Activités	Clôture			Ouverture		
		Méthode	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE (Entité consolidante) 49, boulevard François Mitterand 63001 CLERMONT-FERRAND	Formation et recherche	Mère	100,0%	100,0%	Mère	100,0%	100,0%
SA CNEP 25, avenue Blaise Pascal 63170 AUBIERE SIREN : 341 151 728	Recherche-développement et autres sciences physiques et naturelles	IG	100,0%	100,0%	IG	100,0%	100,0%
SAS CIDECO 2, avenue Blaise Pascal 63170 AUBIERE SIREN : 827 456 195	Analyses, essais et inspections techniques	IG	100,0%	100,0%	IG	100,0%	100,0%
SAS CLERMONT AUVERGNE INNOVATION 28, place Henri Dunand 63001 CLERMONT-FERRAND SIREN : 793 372 525	Recherche-développement et autres sciences physiques et naturelles	IG	99,3%	99,3%	IG	99,0%	99,0%

Entité consolidante

L'Université Clermont Auvergne (UCA) est un Établissement Public Expérimental (EPE) à caractère scientifique culturel et professionnel créé en 2020 à la suite de l'intégration d'un INP composé de 3 écoles d'ingénieurs (Sigma, Polytech et ISIMA).
Il est membre et chef de file d'une association d'établissements présents sur le site composée de : 5 autres établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche (Sigma, l'ENSACF, Vetagro Sup, l'ESC et l'ESACM), 4 organismes de recherche (INRA, IRSTEA, CNRS et INSERM) et le CROUS.

Le site rassemble environ 36 000 étudiants.

L'UCA réunit sur une vingtaine de sites :

- 36 000 étudiants dont 4 600 étudiants internationaux et 858 doctorants ;
- Plus de 3 500 personnels, dont 1 281 enseignants-chercheurs et enseignants et 1 937 personnels techniques et administratifs ;
- 36 laboratoires de recherche et 2 unités d'appui à la recherche ;
- 3 fédérations de recherche
- 1 Maison des Sciences de l'Homme .
- 1 Observatoire physique du globe ;
- 2 centres de santé partenaires (CHU et Centre Jean PERRIN)
- 4 EPST partenaires presents sur le site : CNRS, IRD, INRAE, INSERM
- 6 divers autres structures de recherche dont 3 fédérations de recherche.
- 7 campus répartis dans la région auvergnate : Clermont-Ferrand, Aubière, Aurillac, le Puy-en-Velay, Montluçon, Moulins et Vichy ;
- 6 instituts :
    - Clermont Auvergne INP ;
    - Institut Universitaire de Technologie (IUT Clermont Auvergne) ;
    - Institut Droit, Économie, Management ;
    - Institut Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales ;

    - Institut des Sciences ;
    - Institut Sciences de la vie, santé, agronomie, environnement.
- 5 écoles doctorales ;
- 1 centre d'apprentissage du français
- 340 formations;
- 550 accords de partenariats en Europe et dans le monde.

Elle est dédiée à la formation et à la recherche sur des modèles de vie et de production durables dans 4 grands domaines :

- agroécosystèmes durables dans un contexte de changement global,
- systèmes et services innovants pour les transports et la production,
- la mobilité personnalisée comme facteur-clé de la santé,
- risques naturels catastrophiques et vulnérabilité socio-économique.

Filiales intégrées

- **La société CIDECO** a été créée fin 2016 par l'Université Clermont Auvergne. Le capital de CIDECO est détenu à 100 % par l'UCA. La société a fait l'objet d'une augmentation de capital de la part de l'UCA de 120 K€ en 2019.
- **La société CNEP** a été créée en 1987 par l'Université Clermont Auvergne. Le capital de CNEP est détenu à 100 % par l'UCA.
- La participation au sein de **la société CAI** (ex SATT GRAND CENTRE), détenue par l'UCA, est passée de 98,99% à 99,28% au cours de l'exercice 2024. Cette augmentation est liée à une augmentation de capital inégalement souscrite par les deux associés de CAI.

Enfin, les participations minoritaires (participations inférieures à 20 %) détenues dans d'autres structures ne font pas partie du périmètre de consolidation.

Date d'arrêté et durée d'exercice

Les entités du groupe ont toutes arrêté leurs comptes sociaux en date du 31/12/2024.
La durée des exercices pour les quatre entités du Groupe a été de 12 mois.

III- PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés de l'établissement sont établis conformément à la norme sur les comptes consolidés issue du Recueil des Normes Comptables pour les Organismes Publics (RNCEP).

Les comptes de l'ensemble des entités sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés, conformément à l'Instruction du 7 mai 2024 relative à l'élaboration des comptes consolidés par les organismes publics notamment sur les points suivants :

- Résultat exceptionnel : Plus aucune opération n'est comptabilisée en résultat exceptionnel. Une comptabilisation en produits et charges d'exploitation est réalisée selon la nature de la dépense ou de la recette.
- Corrections d'erreurs : Les corrections d'erreurs sont comptabilisées conformément à la Section 4 « Corrections d'erreurs » de la norme 14 du RNCEP précité, à savoir qu'une correction d'erreur d'un exercice antérieur ne doit pas impacter le résultat de l'exercice au cours duquel l'erreur a été découverte et doit être imputée en report à nouveau.

Changement de méthode

L'exercice 2023 était le dernier exercice où s'appliquait l'instruction 08-017-M9.

L'instruction GCP-24-0013 s'applique obligatoirement à tous les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2024. Il s'applique de manière prospective aux transactions et aux contrats survenues à partir de cette date.

Les comptes consolidés ont été arrêtés dans le respect du principe de continuité d'exploitation.
Les principaux impacts du changement de référentiel sont les suivants :

- Modèles de présentation des états financiers ;
- Traitement des entités ad-hoc.

Les tableaux ci-dessous présentent en détail les variations induites par le changement de méthode.

Bilan : Impact passage de l'instruction 08-017-M9 à GCP-24-0013

ACTIF	Consolidation selon l'instruction 08-017-M9	Consolidation selon l'instruction GCP-24-0013
Immobilisations incorporelles	1 626	1 626
Immobilisations corporelles	297 950	297 950
Immobilisations financières	321 677	321 677
Actif Immobilisé	**621 252**	**621 252**
Stocks et en-cours	1 910	1 910
Avance et acomptes versés sur commandes	381	
Clients et comptes rattachés	13 768	13 768
Autres créances		42 700
Autres créances et comptes de régularisation	42 645	
Valeurs mobilières de placement	131	131
Disponibilités	106 973	106 973
Actif circulant	**165 807**	**165 482**
Comptes de régularisation actif		325
Total de l'actif	**787 059**	**787 059**

PASSIF	Consolidation selon l'instruction 08-017-M9	Consolidation selon l'instruction GCP-24-0013
Financements reçus de l'Etat (Ancienne appellation : Financements Etat non rattachés à des actifs et Financements Etat rattachés à des actifs)	138 751	138 751
Autres financements reçus (Ancienne appellation : Financements autres que l'Etat non rattachés à des actifs et Financements autres que l'Etat rattachés à des actifs)	59 968	59 968
Réserves consolidées (Ancienne appellation : Réserves Groupe)	161 913	161 913
Résultat consolidé (Ancienne appellation : Résultat de l'exercice)	-1 096	-1 096
Total Capitaux Propres	**359 536**	**359 536**
Intérêts minoritaires (Ancienne appellation : Intérêts hors groupe)	68	68
Fonds propres	**359 604**	**359 604**
Provisions	**2 162**	**2 162**
Emprunts et dettes financières	332 066	332 066
Avances et acomptes reçus	52 193	
Fournisseurs et comptes rattachés	16 839	16 839
Autres dettes		69 779
Dettes fiscales et sociales	11 663	
Dettes	**412 761**	**418 684**
Comptes de régularisation passif	12 533	6 610
Total du passif	**787 059**	**787 059**

Compte de résultat : Impact passage de l'instruction 08-017-M9 à GCP-24-0013

	Consolidation selon l'instruction 08-017-M9	Consolidation selon l'instruction GCP-24-0013
Produits	**342 722**	**332 557**
- Produits sans contrepartie directe (dont subventions et produits assimilés)		299 815
- Produits avec contrepartie (ou produits directs d'activité, dont vente de biens et prestations de services)		31 163
- Autres Produits de fonctionnement		1 579
- Chiffre d'affaires	27 261	
- Autres produits d'exploitation	315 461	
Charges de fonctionnement	**-321 425**	**-321 425**
- Achats consommés	-129	-129
- Charges de personnel	-261 703	-261 703
- Autres charges de fonctionnement		-59 593
- Charges externes	-49 492	
- Autres charges d'exploitation	-10 100	
Charges d'intervention	**-23 925**	**-13 760**
Impôts et taxes	-3 411	-3 411
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-20 514	-21 993
Reprise de financement rattaché à un actif		11 644
Résultat courant avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	**-2 628**	**-2 628**
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	1 472	1 472
Résultat courant après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	**-1 156**	**-1 156**
Charges financières	-345	-345
Produits financiers	90	90
Résultat financier	**-255**	**-255**
Impôt sur les résultats	326	326
Résultat net des entités intégrées	**-1 084**	**-1 084**
Résultat net de l'ensemble consolidé	**-1 084**	**-1 084**
Intérêts minoritaires	-12	-12
Résultat net (part du groupe)	**-1 096**	**-1 096**

Tableau de flux de trésorerie : Impact passage de l'instruction 08-017-M9 à GCP-24-0013

	Consolidation selon l'instruction 08-017-M9	Consolidation selon l'instruction GCP-24-0013
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	**-1 084**	**-1 084**
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	**7 261**	**7 261**
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions, nettes de reprises (Ancienne appellation : Elimination des amortissements et provisions)	8 301	8 301
- Plus-values de cession, nettes d'impôts (Ancienne appellation : Elimination des plus ou moins values de cession)	-1 039	-1 039
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	**7 552**	**7 552**
- Variation des stocks liée à l'activité	-372	-372
- Variation des créances liées à l'activité	-4 671	-4 671
- Variation des dettes liées à l'activité	12 594	12 594
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ	**13 729**	**13 729**
Acquisitions d'immobilisations	-20 670	-36 551
Cessions d'immobilisations, net d'impôt	1 497	1 497
Incidence des variations de périmètre	-3 083	-3 083
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	**-22 256**	**-38 136**
Subventions reçues		15 881
Émissions d'emprunts	187	187
Remboursements d'emprunts	-693	-693
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	**-506**	**15 374**
Variation de trésorerie	**-9 033**	**-9 033**
Trésorerie d'ouverture	116 100	116 100
Trésorerie de clôture	107 067	107 067

IV- SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE

SITUATION FINANCIERE DU GROUPE

I – LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

La ventilation des recettes d'exploitation :

	Décembre 2024		Décembre 2023	
Autres financements publics	35 273	10,0%	36 827	10,7%
Collecte Taxe Apprentissage	220	0,1%	128	0,0%
Dotation annuelle du Ministère	266 294	75,1%	260 553	75,7%
Droits universitaires	4 960	1,4%	4 596	1,3%
Prestations de formation continue et VAE	14 336	4,0%	13 033	3,8%
Prestations de recherche (hors intra groupe)	2 711	0,8%	2 159	0,6%
Prestations diverses	17 861	5,0%	15 291	4,4%
Production immobilisée (dont frais de R&D)	408	0,1%	283	0,1%
Production stockée	201	0,1%	- 819	-0,2%
Redevances de brevets	-	0,0%	404	0,1%
Reprises des amortissements et transfert de charges	109	0,0%	100	0,0%
Reprises de provisions	758	0,2%	-	0,0%
Produits	**343 133**	**96,8%**	**332 557**	**96,6%**
Reprises des financements externes de l'actif	11 321	3,2%	11 644	3,4%
Recettes d'exploitation	**354 454**	**100,0%**	**344 201**	**100,0%**

La ventilation des recettes d'exploitation par entité :

	Décembre 2024	CAI	CIDECO	CNEP	UCA
Autres financements publics	35 273	1 232	52	111	33 877
Collecte Taxe Apprentissage	220	-	-	-	220
Dotation annuelle du Ministère	266 294	-	-	-	266 294
Droits universitaires	4 960	-	-	-	4 960
Prestations de formation continue et VAE	14 336	-	-	-	14 336
Prestations de recherche (hors intra groupe)	2 711	-	-	-	2 711
Prestations diverses	17 861	836	3 020	957	13 047
Production immobilisée (dont frais de R&D)	408	236	173	-	-
Production stockée	201	293	-	37	- 55
Redevances de brevets	-				
Reprises des amortissements et transfert de charges	109		7		103
Reprises de provisions	758	3			755
Produits	**343 133**	**2 600**	**3 252**	**1 032**	**336 248**
Reprises des financements externes de l'actif	11 321	-	-	20	11 300
Recettes d'exploitation par entité	**354 454**	**2 600**	**3 252**	**1 052**	**347 549**

Les recettes d'exploitation sont stables d'une année sur l'autre, 354 454 K€ en décembre 2024 et 344 201 K€ en décembre 2023.

Le Groupe affiche des recettes de son exploitation principalement portées par UCA qui représentent la quasi-totalité des ressources. Les principaux postes générant ces recettes sont la dotation ministérielle pour 266 294 K€, les autres financements publics pour 35 273 K€, les prestations de

formation continue et VAE pour 14 336 K€, les prestations diverses pour 17 861 K€, les reprises des financements externes de l'actif pour 11 321 K€, quasi-exclusivement gérée par l'UCA.

La structure du Groupe révèle une forte concentration des activités au sein de l'UCA soit 347 549 K€ sur un total de 354 454 K€. Les autres entités ayant des rôles spécifiques et des volumes d'activité plus modestes.

La ventilation des dépenses d'exploitation :

	Décembre 2024	Décembre 2023	Var. brute	Var. %
Achats consommés	- 201	- 129	- 72	0,6%
Autres charges de fonctionnement	- 62 083	- 59 593	- 2 490	21,6%
Charges de personnel	- 269 950	- 261 703	- 8 247	71,4%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	- 22 622	- 21 993	- 241	5,4%
Impôts et taxes	- 3 516	- 3 411	- 105	0,9%
Total des dépenses d'exploitation	**- 358 373**	**- 346 829**	**- 11 156**	**100,0%**

Les dépenses d'exploitation du Groupe s'élèvent à 358 372 K€, en augmentation par rapport à l'année précédente. Les charges de personnel constituent le poste majeur avec 269 950 K€, soit 75 % des dépenses totales.

La ventilation des dépenses d'exploitation par entité :

	Décembre 2024	CAI	CIDECO	CNEP	UCA
Achats consommés	- 201	- 0	- 156	- 44	- 1
Autres charges de fonctionnement	- 62 083	- 1 270	- 876	- 193	- 59 743
Charges de personnel	- 269 950	- 1 648	- 1 826	- 861	- 265 616
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	- 22 622	- 578	- 160	- 48	- 21 837
Impôts et taxes	- 3 516	- 78	- 25	- 24	- 3 390
Total des dépenses d'exploitation par entité	**- 358 373**	**- 3 574**	**- 3 043**	**- 1 170**	**- 350 586**

L'UCA concentre 98% des dépenses totales avec 350 586 K€, dont 265 616 K€ de charges de personnel. Les autres entités présentent des volumes nettement plus modestes.

Détails des autres charges de fonctionnement :

	Décembre 2024	Décembre 2023	Var. brute	Var. %
Achat d'études	-511	-318	-193	7,8%
Autres achats	-130	-121	-9	0,3%
Achats non stockés de matières et fournitures	-17 663	-21 226	3 563	-143,1%
Sous-traitance générale	-494	-549	56	-2,2%
Redevances de location-financement	2	-1	3	-0,1%
Locations et charges locatives	-1 631	-1 093	-538	21,6%
Entretiens et réparations	-6 196	-6 591	396	-15,9%
Primes d'assurance	-392	-374	-17	0,7%
Etudes et recherches	-1 368	-1 218	-150	6,0%
Divers	-1 584	-1 534	-50	2,0%
Personnel mis à disposition	-2 106	-1 411	-695	27,9%
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	-1 148	-1 048	-100	4,0%
Publicités	-1 299	-1 259	-40	1,6%
Transports	-420	-347	-73	2,9%
Déplacements, missions	-5 470	-4 677	-793	31,9%
Frais postaux	-428	-426	-2	0,1%
Services bancaires	-41	-44	3	-0,1%
Autres charges externes	-7 038	-7 255	217	-8,7%
Autres charges diverses	-14 165	-10 100	-4 064	163,3%
Autres charges de fonctionnement	**-62 082**	**-59 593**	**-2 489**	**100,0%**

Les postes les plus impactés dans les charges de fonctionnement entre décembre 2023 et décembre 2024 sont ceux structurant une université.
Les achats non stockés de matières et fournitures pour 17 663 K€ avec une variation brute de 3 563 K€ et les entretiens et réparations pour 6 196 K€ avec une variation brute de 396 K€.
Ces variations traduisent des ajustements dans la gestion des approvisionnements et du personnel.

Globalement, les charges de fonctionnement ont augmenté en variation brute de 2 489 K€. Cette évolution souligne une intensification des dépenses dans plusieurs domaines clés.

Détails des charges de personnel :

	Décembre 2024	Décembre 2023	Var. brute	Var. %
Rémunérations du personnel	-162 615	-157 777	-4 839	58,7%
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	-105 703	-102 742	-2 961	35,9%
Autres charges de personnel (dont intéressement)	-1 632	-1 185	-448	5,4%
Charges de personnel	**-269 950**	**-261 703**	**-8 247**	

Détails des dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

	Décembre 2024	Décembre 2023	Var. brute	Var. %
Dot./amt. & dép. immo. incorporelles	-624	-270	-354	56,2%
Dot./amt. & dép. immo. corporelles	-21 839	-20 224	-1 615	256,6%
Dot. aux prov. d'exploitation	-120	-1 079	959	-152,4%
Dot/dép. des stocks en-cours et produits finis	-36		-36	5,6%
Dot./dép. des actifs circulants	-4	-420	416	-66,1%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	**-22 622**	**-21 993**	**-629**	

Le résultat financier

	Décembre 2024	Décembre 2023	Var. brute	Var. %
CAI	92	75	17	21,0%
CIDECO	- 18	- 12	- 6	-7,2%
CNEP	9	5	5	5,6%
UCA	- 256	- 322	66	80,6%
Total résultat financier	**- 173**	**- 255**	**82**	

Le résultat financier se compose principalement de charges financières liées aux intérêts sur emprunts :

- de l'UCA (intérêts financiers dans le cadre du contrat de partenariat public privé et de l'avance remboursable octroyée par la CDC dans le cadre du dispositif INTRACTING),
- de CIDECO.

L'impôt sur les résultats :

	Décembre 2024	Décembre 2023	Var. brute	Var. %
CAI	226	245	- 19	9,0%
CIDECO	162	189	25	-11,8%
CNEP	224	218	- 9	4,5%
UCA	- 164	- 325	- 206	98,3%
Impôt sur les résultats par entité	**447**	**326**	**- 209**	

Le résultat net du groupe

	Décembre 2024	Décembre 2023	Var. brute	Var. %
CAI	- 410	2 679	- 3 089	122,0%
CIDECO	353	486	- 134	5,3%
CNEP	115	- 82	197	-7,8%
UCA	- 3 686	- 4 180	493	-19,5%
Résultat net (part du groupe) par entité	**- 3 629**	**- 1 096**	**- 2 532**	

Les intérêts minoritaires

Pour l'exercice 2024, le résultat des minoritaires est de 3 k€. Ce résultat provient uniquement des minoritaires présents au sein du capital de CLERMONT AUVERGNE INNOVATION.

II– LE BILAN CONSOLIDE

Au 31 décembre 2024, le total du bilan consolidé du Groupe s'élève à 807 M€, dont 349 M€ de fonds propres (part du groupe uniquement).

La ventilation des fonds propres par entité :

	Décembre 2024	Décembre 2023	Var. brute	Var. %
CAI	4 486	4 912	- 426	4,2%
CIDECO	1 515	1 162	353	-3,5%
CNEP	1 543	1 352	191	-1,9%
UCA	341 860	352 177	- 10 317	101,2%
Total des fonds propres par entité	**349 404**	**359 604**	**- 10 200**	

La diminution des fonds propres Groupes provient de nouveaux financements reçus pour 6,2 M€ diminués par le résultat, part Groupe, pour – 3,6 M€, les reprises de subventions pour - 11,3 M€ et les corrections d'erreurs issues de 2023 pour -1,4 M€.

L'endettement s'élève au 31/12/2024 à 367,3 M€ ; il est composé principalement des dettes financières de l'UCA qui a inscrit dans ses comptes en 2024, l'avance de l'ANR au titre de la dotation non consommable du PIA ISITE (356,9 M€). Il comprend également le capital restant dû au titre du financement du contrat de partenariat Campus Prometteur (9,9 M€).

La ventilation de la trésorerie par entité

	Décembre 2024	Décembre 2023	Var. brute	Var. %
CAI	4 337	2 748	1 589	1835,4%
CIDECO	486	906	- 420	-485,1%
CNEP	245	470	- 224	-259,3%
UCA	101 991	102 848	- 858	-991,0%
Total de la trésorerie par entité	**107 059**	**106 973**	**87**	

Le Groupe dispose d'une trésorerie nette de 107 M€ contre 106,9 M€ au 1er janvier 2024.

III– EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

I – L'UCA

L'activité de l'exercice :

L'objectif principal de l'université est de renforcer l'internationalisation de la recherche.

Elle est lauréate de l'appel à projet ARTEMIS « Alliance Européenne pour la Transition Régionale, l'Egalité, la Mobilité, l'Inclusion et la Durabilité » au côté d'un consortium composé de 8 universités européennes dont elle est cheffe de file. L'Alliance vise à établir une collaboration durable, interdisciplinaire et multilatérale destinée à relever les défis de la mobilité durable en lien avec le développement régional.

Elle a participé à la création de deux laboratoires internationaux associés (LIA) :

- le « laboratoire des processus et de remédiation de l'environnement » créé avec l'université de Wuhan et le CNRS.
- le laboratoire HOMIGUT, créé par l'alliance entre l'UMR MEDIS (UCA/INRAE) et le CMET (Center for Microbial Ecology and Technology, Université de Gand, Belgique) ; il étudie le microobiote.

L'UCA a obtenu le financement SAPS pour mener la troisième et dernière année du projet « Science avec et pour la Société en Auvergne » sur 2024.

Elle a aussi été associée au MIAI Cluster (Multidisciplinary Institute in Artificial Intelligence) porté par l'Université de Grenoble Alpes. Il a pour objectif de mener des recherches en intelligence artificielle au plus haut niveau, d'offrir des cours attractifs pour les étudiants et les professionnels de tous niveaux, de soutenir l'innovation dans les grandes entreprises, les PME et les startups et d'informer et d'interagir avec les citoyens sur tous les aspects de l'IA.

Elle a obtenu une labellisation nationale pour ses Ateliers de la donnée : G.O.T.O.DO UCA, services proposés en proximité géographique des communautés scientifiques pour leur apporter une première assistance dans la gestion et l'ouverture de leurs données de recherche**.**

Le label HRS4R ((Human Resources Strategy for Researchers) initié par la Commission Européenne en 2008 et obtenu par l'UCA en 2019, a été pérennisé en 2024. Il a pour objectif d'améliorer le recrutement et les conditions de travail des chercheurs, en alignement avec la Charte européenne du chercheur et son Code de conduite associé.

Elle a participé aux assises de l'Innovation qui se sont déroulées à la Maison de l'Innovation.

La Maison de l'Innovation inaugurée en 2024, est un lieu qui héberge la filiale de valorisation et de transfert de l'université, Clermont Auvergne Innovation, les équipes de Clermont Auvergne Pépite pour l'entrepreneuriat étudiant, la Fondation UCA, des agents du service partenariat et valorisation du CNRS, CAP Europe et des services centraux de l'UCA (DRED, Pôle Partenariats et Territoires). Elle symbolise l'ambition de l'université pour l'innovation et l'entreprenariat.

L'activité de la recherche se déploie à l'UCA dans 36 laboratoires, 2 unités d'appui et de recherche, trois fédérations de recherche (Fédération des Recherches en Environnement ; Fédération de Recherche en Mathématiques Auvergne-Rhône-Alpes ; Fédération de Recherche Systèmes Microbiens) et la plateforme UCA Partner.

Ces structures reçoivent l'appui et l'accompagnement de la Direction de la Recherche et des Ecoles Doctorales et de quatre pôles :

- le pôle Appui au Pilotage et à l'Activité des Laboratoires (PAPAL) qui participe notamment au pilotage de la recherche
- le pôle Accompagnement des PROjets de recherche (ACCPRO) : il a pour mission de sensibiliser les enseignants chercheurs de l'UCA aux opportunités de financement, et d'assurer le montage ainsi que le suivi des projets de recherche et de coopération internationale.
- le pôle Valorisation gère la négociation, et le suivi des différents contrats conclus par l'UCA avec des partenaires extérieurs (industriels ou non), le développement de la politique partenariale entre les laboratoires de l'UCA et les acteurs publics et associatifs et la gestion administrative, contractuelle et financière du service général UCA PARTNER. Il a aussi pour objectif de sensibiliser la communauté scientifique à la valorisation de la recherche publique.
- Le Centre D'excellence De Science Partagée En Auvergne (CESPAU).

Selon son rapport d'activité sur la recherche de l'année 2024, l'UCA a initié 439 contrats de recherche dont 355 contrats et avenants signés en 2024 pour un montant total de 3,02 M€.

Les types de contrats signés sont les suivants :

- 68 collaborations de recherche
- 20 CIFRE - Conventions industrielles de formation par la recherche
- 18 accords de consortium
- 47 prestations de services
- 17 partenariats
- 59 accords de confidentialité (NDA)
- 26 contrats de transferts de matériels MTA
- 93 cessions de droits
- 1 contrats de prêt de matériel

Les contrats en gestion UCA PARTNER ont généré un total de 309 K€ dans le cadre de 25 prestations de services externes. 168 prestations internes ont aussi été réalisées pour un montant 113 K€.

Depuis 2024 s'agissant des prestations externes, UCA Partner peut créer des *Business Units* qui sont gérés par Clermont Auvergne Innovation. Les 4 plateaux concernés par ces *Business Unit*s sont APTURE DE GENES, DIGEST IV, COMPUWAVE et EVALSE.

S'agissant de la valorisation et du transfert technologique des contrats de recherche, 24 déclarations d'invention ont été signées et enregistrées en 2024.

Quatre logiciels ont fait l'objet d'un dépôt à l'Agence pour la Protection des Programmes.

Dix brevets ont été déposés en 2024 (en 2023, 5 avaient été déposés ; en 2022 : 10 ; en 2021 : 11 ; en 2020 : 3 et en 2019 : 9)

Les dépenses de l'UCA affectées à l'activité de recherche en 2024 se sont élevées en crédit de paiement (CP) à 97 M€ et 99 M€ en autorisation d'engagement (AE).

Les principaux risques :

Le rapport sur l'autoévaluation de la recherche réalisée en 2024 fait apparaître certains points de faiblesse :

- La complexité de l'organisation de la recherche et du lien formation-recherche (CIR, CIR, labex, fédérations, pôle, Instituts, Fondations, Laboratoires, écoles doctorales…) qui peut nuire à la compréhension.

- Une appropriation de la politique scientifique du site par certains laboratoires encore insuffisante.

- Une compétition entre interdisciplinarité et excellence disciplinaire.

- Une attractivité internationale et un rayonnement encore insuffisants, du fait de la faiblesse en matière de recrutement de chercheurs de haut niveau et de visibilité internationale, des difficultés pour les doctorant.es étranger.es pour obtenir leurs visas rapidement, d'un manque d'initiatives structurées pour attirer des chercheurs étrangers et renforcer l'insertion du site dans les réseaux académiques internationaux et d'une visibilité encore modérée (ERC, Nomination Scientifique, Prix…)

- Un financement trop dépendant des appels à projets (Recherche, PUI, ASDESR, SAPS…) :

Une grande partie des activités de recherche, d'innovation et d'inscription de la science dans la société sur le site repose fortement sur des financements compétitifs sur des durées limitées, ce qui pose un problème de soutenabilité des dispositifs et des actions à long terme et peut conduire à un certain éparpillement.

- Une difficulté à sécuriser certains projets dans la durée.

La maîtrise des risques financiers :

Afin de soutenir sa politique scientifique interdisciplinaire à l'échelle du site, l'UCA, en tant qu'établissement coordinateur territorial, flèche chaque année une part significative (65%) de la dotation I-SITE CAP 20-25 aux CIR et aux programmes transverses, après présentation et validation devant le directoire élargi de l'Alliance UCA.

Les communautés scientifiques de l'UCA sont également soutenues à travers le budget de la recherche (~10 M€ /an voté chaque année en CR). Le financement de la recherche actuel dépendant largement de la réponse à des appels à projets compétitifs nationaux et internationaux (Région, ANR, Union européenne), la performance de la recherche n'est pas prise en compte dans la répartition des moyens UCA entre les différents domaines disciplinaires.

La structuration macro du budget recherche se décline en trois volets :
- une part consacrée aux dotations récurrentes des laboratoires, des écoles doctorales et des autres structures de recherche (31%);
- une part affectée aux contrats doctoraux (57 %);
- une part dédiée aux actions transverses, qui permettent à l'établissement d'exprimer des priorités de politique scientifique (12%).

Plus globalement, l'université a adopté par délibération de son conseil d'administration du 23 mai 2025, un plan d'action budgétaire 2025-2027 ; il consiste à fixer les modalités et les objectifs de l'établissement pour un retour à l'équilibre réel du budget et pour garantir la soutenabilité financière à moyen et long terme.

II– CLERMONT AUVERGNE INNOVATION

L'activité de l'exercice :

L'activité de CAI en 2024 est restée soutenue à l'exception de l'activité de maturation en retrait du fait de l'absence de refinancement du fonds de maturation par l'Etat.

Le nombre de contrats ou d'actions réalisées sont en nette augmentation en 2024 et montre le dynamisme de la filiale. Ils sont les suivants :

- 24 déclarations d'invention (16 en 2023),
- 9 dépôts de demandes de brevets (3 en 2023).
- 4 E-Soleau déposés (24 E-Soleau en cumulé – Le service E-Soleau permet d'obtenir une date certaine de création sur des résultats et/ou un savoir-faire, tout en gardant le secret sur les projets et/ou inventions associés encours.
- 2 Marque déposée (1 en 2023 - 10 Marques en cumulé).
- 55 RDV de détection dans les laboratoires.
- 64 projets en maturation ou co-maturation (8 en 2023).
- 8 Concessions sous licence (transferts de technologie : contrats d'exploitation signés avec des industriels ; 4 en 2023).
- 11 Projets de recherche ayant bénéficié d'un Chèque Recherche Innovation (CR2i).

S'agissant de l'entreprenariat, la filiale a examiné 38 projets de création ; cette analyse a permis l'entrée en incubation de 4 projets, 5 créations d'entreprise et une entrée en phase de démarrage post-création ; elle a accompagné 22 projets (40 en 2023), dont 13 sont entrés en incubation, 1 a été accompagné en phase de démarrage post-création et 3 projets en accélération.

Face au succès de l'expérimentation des *Business Unit* menée en 2023 (CaptGEN , Digest-iv, EvalSEM), la filiale a pérennisé la BU Digest-IV et conserve son objectif de lancer trois nouvelles BU par an.

La Business Unit est un plateau technique universitaire regroupant des équipements de pointe, des experts accessibles, qui propose des prestations sur mesure reposant sur un actif de propriété intellectuelle sur lequel Clermont Auvergne Innovation a investi significativement. CAI accompagne ce plateau à trouver son marché et à tester sa capacité à générer des revenus lui permettant de pérenniser son activité, et d'envisager la création d'une Startup Deeptech.

Dans le cadre de son activité d'investissement en maturation, CAI a pu finaliser plusieurs déclarations d'invention grâce au Chèque Recherche Innovation Impact. Elle a aussi déposé plusieurs dossiers en prématuration dans le cadre des Stratégies d'accélération.

Par ailleurs, CAI a décidé de revoir sa gestion de la maturation pour la monter en Trl (Technology Readiness Level ou niveau de maturité technologique) pluriporteur (CAI, UCA, INRAE, CHU, CJ, INP…) pluri fonds, alors que jusque-là, la gestion de la maturation par CAI était réalisée en mono porteur. Ce nouveau mode de gestion permet de couvrir le spectre des TRL (qui comporte 9 niveaux de maturité) et d'anticiper la prématuration et de développer le suivi du financement en post maturation.

Le TRL est un système de mesure employé pour évaluer le niveau de maturité d'une technologie.

Cette nouvelle gestion permettant d'aider au développement d'un projet de sa naissance à sa mise sur le marché, trouvera à s'appliquer dans le cadre de deux projets du site lancés en 2024 : **le projet SantéAdom** qui est un tiers-lieu d'expérimentation en santé numérique qui permet d'accompagner les startups et les professionnels de santé dans la co-création et l'évaluation de leurs projet et **le projet Fruits de Dôme** porté par Mond'Arverne Communauté lauréat de l'Appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateur Territorial des Transitions Agricoles et Alimentaires ».

Les principaux risques :

L'activité de la société est très dépendante des fonds publics (subvention des comptes consolidées : 1.2 M€ en 2024 contre 1.8 M€ en 2023) ; ainsi l'absence de financement de la maturation par l'Etat en 2024 (suite au passage du financement France 2030 vers le futur financement récurrent sur le programme 172 de l'Etat) a entrainé de facto une baisse des projets.
Cependant, contrairement au modèle des SATT qui dépendent entièrement de l'Etat, le modèle économique de CAI permet de limiter le recours à la subvention de l'Etat seulement pour la maturation (financée dans le cadre du PIA3).

La société a bénéficié de plusieurs abandons de créances pour un montant total de 17.2 M€, de la part de l'EPIC Bpifrance lorsque celui-ci était actionnaire. Ces abandons de créances sont conditionnés à l'application d'une clause de retour à meilleur fortune. Cette clause trouvera à s'appliquer lors de la réalisation d'un bénéfice net fiscal au cours de trois exercices sociaux consécutifs et interviendra après constatation du bénéfice net fiscal du troisième exercice, à hauteur de 50% de ce bénéfice net fiscal.
L'EPIC BPI est sorti du capital, mais la clause de retour à meilleure fortune subsiste et les conditions de retour à meilleure fortune restent inchangées.

La maîtrise des risques :

Pour pallier la réduction des subventions de l'Etat, CAI a privilégié le recours à sa trésorerie et a limité le nombre de nouveaux projets.

Par ailleurs, pour améliorer le suivi et la compréhension de leurs flux financiers, l'UCA et CAI ont adopté une démarche commune de contrôle interne qui a permis d'établir en 2024 une description détaillée des process ; elle se poursuivra par la rédaction des procédures manquantes et l'établissement d'une cartographie des risques et d'un plan d'action.

La société a obtenu la certification ISO 9001 en 2023 ; elle a été confirmée par le conseil de surveillance en 2024. Dans le cadre de cette certification qualité, plusieurs analyses de risques sont mises en œuvre pour l'entreprise dans sa globalité et pour des processus particuliers tels que financiers, fournisseurs, informatique, données… Des indicateurs qualité sont évalués pour déclencher le cas échéant des actions correctives lorsque les valeurs cibles ne sont pas atteintes. Il est envisagé d'inclure dans cette démarche-qualité les services de l'université.

III– CNEP

L'activité de l'exercice :

L'activité recherche du CNEP en 2024 a été marquée par les actions suivantes :
- la poursuite des deux projets collaboratifs actifs en 2024 sur la recherche de matériaux polymères biosourcés et biodégradables : CompostNet et BioMar ;

- un stage de professionnalisation M2 chimie pour poursuivre les travaux sur les membranes conductrices de protons ;

- un stage aménagé pour une étudiante ingénieur sportive Sigma sur l'étude des écarts de stœchiométrie constatés lors de vieillissements artificiels et naturel de polymères.

Les quatre domaines d'expertise des polymères réalisés par le CNEP sont :

- les photovieillissements artificiels et naturels des polymères : en accroissement en 2024 ;
- l'analyse de défauts et défaillance : stable par rapport à 2023 ;
- la caractérisation des matériaux polymères : en légère hausse en 2024 par rapport à 2023 ;
- le vieillissement hors lumière : activité en baisse.

La société est intervenue en 2024 essentiellement pour le secteur des transports, du BTP, des sports et loisirs, des matériaux et des industries électriques.

La filiale a comptabilisé un crédit impôt recherche de 224 k€ en 2023.

Les risques :

Dans le cadre de sa certification ISO 9001, la société applique un dispositif de maîtrise des risques.

IV– CIDECO

Les projets R&D immobilisés en 2024 sont les suivants :

- SHM : Monitoring des structures : 138.04 k€ ; il permet d'identifier l'état de dégradation des structures et des ouvrages en service à partir des résultats d'auscultations au moyen de contrôles visuels et d'essais non destructifs et destructifs.
- GB : Gestion du patrimoine : 17.67 K€ ; système permettant d'informer les gestionnaires et les utilisateurs sur les stratégies optimales de maintenance et les pistes de réduction des consommations énergétiques.
- MAT : Béton Précontraint : 5.37 K€ ; il permet l'optimisation de la conception des ouvrages BP.

Les projets de R&D réalisés en interne par la société et portés à l'actif au 31 décembre 2024 s'élèvent à 626.24 K€ ; au 31/12/2024, leur valeur nette comptable s'élève à 236 K€.

Son chiffre d'affaires dans les comptes du groupe s'élève à 3 M€. Il est en augmentation depuis 2021 (+446 k€ par rapport à 2023); il permet de dégager un résultat d'exploitation positif de 206.67 K€.

La filiale a comptabilisé un crédit impôt recherche de 185.62 K€ en 2024.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

I – UCA

Les deux projets stratégiques pour l'activité de la recherche sont les suivants :

Le PUI CAP I-TERR (Clermont Auvergne Project Innovation et Territoires) : il vise à renforcer l'activité partenariale du site et la création de start-ups deeptech issues ou liées à la Recherche.

L'alliance universitaire européenne ARTEMIS (Alliance for Regional Transition, Equality, Mobility, Inclusion, Sustainability), qui a obtenu le statut d'université européenne par la Commission européenne en juin 2024. Le projet ARTEMIS constitue un levier stratégique et structurant majeur pour l'internationalisation du site. Dédiée aux enjeux de mobilité et de transition territoriale, l'université européenne labellisée pour une durée de 4 ans (2024–2028), comprend notamment un Work Package dédié à la recherche et un autre à l'innovation, en lien étroit avec les thématiques des Centres Internationaux de Recherche de l'UCA. Il comprend 8 établissements d'enseignement supérieur européens (France, Grèce, Italie, Roumanie, Belgique, Estonie, Allemagne, Norvège), ainsi que 2 Universités ukrainiennes et 80 partenaires associés issus de l'écosystème territorial et économique.

L'Université européenne ARTEMIS s'inscrit pleinement dans la stratégie d'établissement du site clermontois et constitue un catalyseur de coopération européenne. Il pose ainsi les bases d'un réseau structuré, pérenne et multidisciplinaire pour les années à venir qu'il conviendra de mobiliser pleinement autour des activités de recherche et d'innovation.

Sur le plan financier, l'université a mis en place un plan d'économie budgétaire qui devrait permettre de limiter la hausse de la masse salariale, de réduire les dépenses de fonctionnement, d'augmenter ses ressources propres et de revoir sa stratégie immobilière.

L'année 2026 sera consacrée à la sortie de l'expérimentation de l'EPE et à la mise en place du Grand Etablissement en application de l'article L717-1 du code de l'éducation.

II – CAI

La filiale envisage de faire rentrer en 2025 de nouveaux actionnaires dans l'actionnariat de CAI (Clermont Auvergne INP, CHU et Vetagrosup qui sont aussi membres fondateurs du PUI). De même doivent être signées les deux conventions de partenariat renforcé avec Clermont School of Business et le Centre Jean Perrin.

Par ailleurs, elle va continuer de tester ses différents modèles économiques (BU, prestations intégrées, entreprenariat).

La création des nouveaux Pôles d'Innovation Ouverts (PIO) est une nouvelle opportunité pour fournir ses services d'accélération, d'incubation et de développement de la recherche partenariale ou d'investissement sur des projets de co-maturation. (PIO)

Un PIO est une structure commune pour Investir une thématique où les industriels sont acteurs et volontaires pour travailler de concert.

Trois PIO ont été créés :
- BiOP (Biotech Open Platform) dédiée à la fermentation de précision et réunissant Danone ; DMC, Michelin et CACF
- Santé Adom qui réunit le CHU de Clermont-Ferrand, le Groupe VyV, Careline et Gutycare.
- Fruits de Dôme qui comprend une trentaine de partenaires

Les indicateurs financiers de la société devraient être positifs jusqu'en 2027, avec une tendance à la baisse en 2026 et une reprise en 2027.

III – CNEP

Ses perspectives sont les suivantes :

- Sur le plan environnemental, pour réduire sa consommation d'électricité, la filiale va investir dans l'achat de 3 enceintes de nouvelle génération.
- Sur le plan numérique: elle poursuit le développement de son logiciel de planification des ressources de l'entreprise (ERP).
- Sur le plan commercial, le personnel est formé au Marketing Digital, afin de détecter de nouveaux clients. La société a aussi également signé des partenariats avec des grands clients du CNEP.

La filiale prévoit une réduction de sa masse salariale suite à trois départs en retraite. Son business plan prévoit une hausse de son chiffre d'affaires et de son résultat en 2025 et en 2026.

IV – CIDECO

Ses perspectives sont les suivantes :

- la structuration de l'offre d'instrumentation des structures et ouvrages d'art, au niveau des trois axes : mise au point de produits calibrés, validation des algorithmes d'analyse des données, et renforcement des prospections commerciales ;
- le développement des techniques de diagnostic vibratoire pour les structures, et élaboration des algorithmes d'identification ;
- l'ouverture à l'international, au moyen de la construction de partenariats et de la participation à des manifestations ;
- la mise en place d'un nouvel axe de recherche scientifique sur la caractérisation des structures par les techniques ultrasonores.

La filiale prévoit la poursuite de sa croissance, avec des emplois supplémentaires et l'augmentation de son chiffre d'affaires.